

imagerie du Flon

Centre d'imagerie diagnostique et interventionnelle
sénologique, obstétricale et gynécologique

Dr Domenico Lepori

Spécialiste FMH en radiologie médicale
Imagerie sénologique

Dr Danielle Bianchi Hoesli

Spécialiste FMH en radiologie médicale
Imagerie sénologique

Dr Philippe Sebag

DES en imagerie médicale
Imagerie sénologique

Madame,

Votre médecin nous a priés de vous convoquer dans notre institut pour effectuer une biopsie du sein, car lors de votre dernier examen des seins, une anomalie a été détectée. Une vérification histologique s'impose par un prélèvement de tissu mammaire. Actuellement, ce prélèvement peut s'effectuer à l'aide d'une aiguille à travers la peau sans avoir recours à la chirurgie. Nous allons donc procéder à une biopsie mammaire micro-invasive assistée par le vide.

La localisation de la lésion se fera soit par échographie, soit par mammographie tomosynthèse/stéréotaxique ou par IRM selon le type d'anomalie découverte dans votre sein. La mammographie tomosynthèse ou stéréotaxique est une technique radiologique permettant de déterminer la position exacte d'une anomalie (par exemple des calcifications). La localisation des anomalies peut être difficile voire impossible chez certaines femmes en raison de leur position dans le sein et/ou du type de seins. Dans ce cas, d'autres mesures diagnostiques telles qu'une biopsie chirurgicale seront à discuter avec votre médecin. Il s'agit d'une méthode diagnostique. Si les analyses du prélèvement montrent que le tissu est anormal, une biopsie chirurgicale devra être effectuée. Pour cela, dans la plupart des cas, l'endroit de la biopsie sera marqué à l'aide d'un clip métallique visible par la suite sur les mammographies.

Cette biopsie mammaire se fait sous anesthésie locale (par injection de Rapidocaine®) et l'ensemble de la procédure dure environ 30 min. Pendant la durée de la biopsie, un médecin et un technicien en radiologie seront près de vous pour répondre à vos questions et vous réconforter. Vous resterez ensuite sous surveillance le temps nécessaire avant de regagner votre domicile. Pour éviter tout risque d'hématome, un repos devra être respecté durant le reste de la journée. Un arrêt de travail vous sera délivré si nécessaire. La conduite d'un véhicule après la procédure est interdite.

La procédure est habituellement peu douloureuse grâce à l'anesthésie locale. Cependant, une sensibilité de l'endroit de la ponction est fréquemment retrouvée. Un analgésique simple peut être indiqué (paracétamol).

Lors des biopsies du sein, un vaisseau sanguin irriguant le sein peut être lésé et causer un saignement plus important. Ce saignement est, dans la majorité des cas, contrôlé par une compression du sein. Dans de rares cas (moins de 1 %) une hémostase chirurgicale est nécessaire.

Si dans le passé, vous avez présenté des problèmes de coagulation ou si vous prenez des médicaments anticoagulants (par exemple Sintrom® ou Aspirine®), nous vous prions de nous le communiquer. Il est également important de ne pas prendre d'aspirine ou des médicaments semblables (anti-inflammatoires, antirhumatismaux, ...) durant les 10 jours précédents, car ils peuvent interférer avec la coagulation.

Le jour de l'examen, il n'est pas nécessaire d'être à jeun, ne changez pas vos habitudes.

Vous trouverez en annexe un formulaire de consentement éclairé que nous vous prions de lire, de remplir et de signer. Nous restons à disposition pour en discuter si vous le souhaitez, avant la biopsie, ainsi que pour vous expliquer de vive voix la procédure (soit par téléphone, soit lors d'une consultation).

Date de la biopsie

Heure du rendez-vous

Lieu **imagerie du Flon**
Rue de la Vigie 5, 2ème étage
1003 Lausanne

Nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Dr Domenico Lepori

Spécialiste FMH en radiologie médicale

Dr Danielle Bianchi Hoesli

Spécialiste FMH en radiologie médicale

Dr Philippe Sebag

Médecin Radiologue



RECOMMANDATIONS APRES BIOPSIE MINI-INVASIVE (Mammotome)

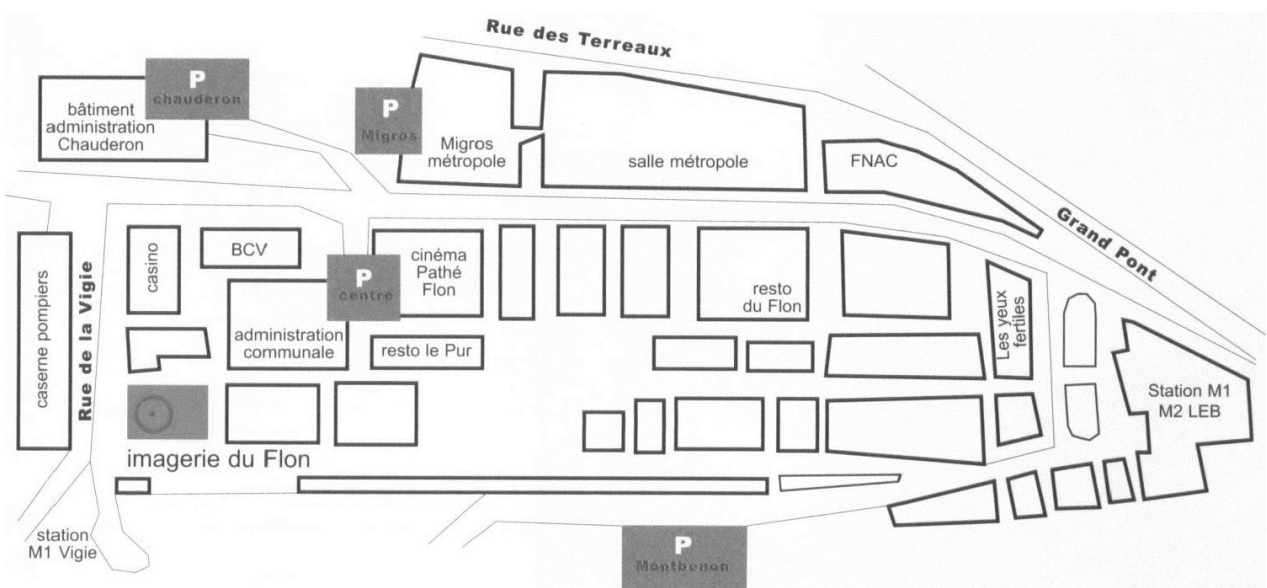
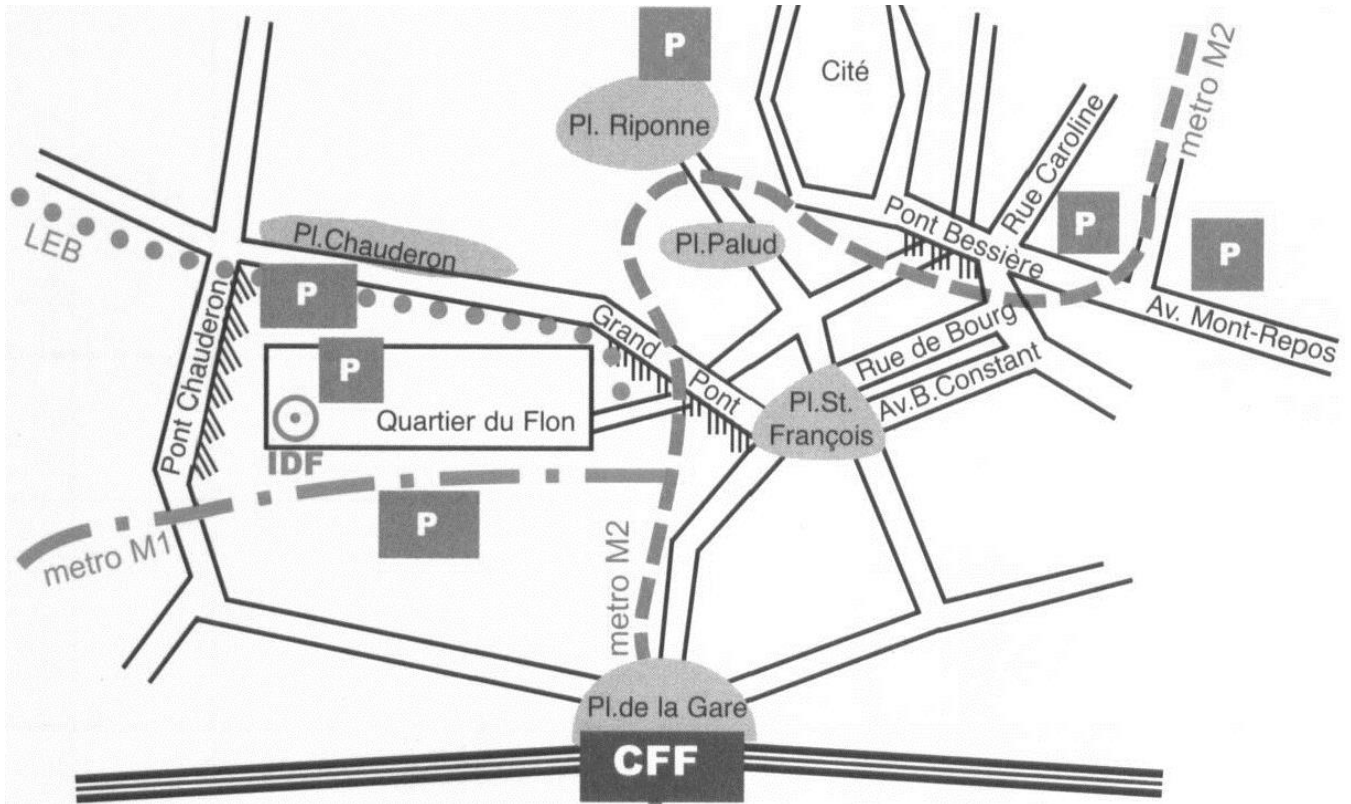
- Le **pansement compressif** doit être gardé pendant 24 heures au minimum, une douche peut être effectuée lorsque le pansement sera ôté et il faudra par la suite mettre un soutien-gorge, afin que le sein soit bien soutenu.
- Dans les 2 à 3 heures qui suivent la biopsie, si vous remarquez des tâches de sang sur le pansement, cela indique qu'un **saignement** actif (important) est en train de se produire. Dans cette situation **n'enlevez pas le pansement, et allez de suite dans un hôpital, une permanence ou une polyclinique.**
- En cas de douleurs, vous pouvez prendre du Dafalgan®, du Panadol® ou du Paracétamol®, mais **aucun médicament à base d'aspirine**, ceci afin d'éviter les saignements. Nous vous donnons une ordonnance pour du Panadol®, si vous ne possédez pas d'antidouleurs.
- Les **mouvements extrêmes** (comme par exemple faire les vitres, le repassage, le tennis, le golf ou tout autre sport du haut du corps, etc....) sont proscrits pendant deux jours. Ne pas porter de choses lourdes avec le bras du côté de la biopsie.
- Les bains, les sports aquatiques, les saunas, les hammams sont **interdits** pendant 4 à 5 jours.
- Si au bout de 2 à 3 jours, votre **sein devient rouge et chaud**, vous devez aller le montrer à votre gynécologue ou votre médecin traitant, cela peut vouloir dire qu'il y a une infection. Il est par contre habituel, que le sein, en raison de l'hématome, passe par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.
- Lors de la mise en place du pansement compressif, des **sterils-strips** (petits sparadraps) ont été mis sur la petite incision, ils se détacheront tout seuls dans les 2 à 3 jours qui suivent, si cela n'est pas le cas il faut les enlever vous-même. Si lorsque vous enlevez le pansement compressif, vous remarquez une rougeur ou une irritation de la peau cela indique probablement que vous faites une allergie aux sterils-strips. Dans ce cas il faut les enlever de suite

RESULTATS

- La biopsie est envoyée de suite dans un laboratoire d'analyse. Cette analyse, qui prend entre 2 à 3 jours ouvrables habituellement, est effectuée par un médecin pathologue. Le médecin pathologue établira un rapport avec le résultat qu'il transmettra à **votre gynécologue ou au médecin que vous nous avez indiqué.**
- **C'est ce médecin qui va vous donner le résultat** de cette biopsie et discuter avec vous des suites à envisager, si cela est nécessaire.
- Nous restons toutefois à **votre disposition**, si vous ne pouvez **pas** entrer en **contact avec votre médecin** (vacances, maladies, ...) pour discuter du résultat de la biopsie.



Comment se rendre à imagerie du Flon :



Rue de la Vigie 5 - Cocase postale - 1000 Lausanne 20
tel 0041 21 351 42 42 - fax 0041 21 351 42 49
info@imagerieduflon.ch - www.imagerieduflon.ch